

L'émancipation des jeunes : un facteur négligé des migrations interafricaines

Isabelle BARDEM*

D'octobre 1990 à juin 1991, nous avons effectué à Ouagadougou, dans le cadre d'une recherche doctorale, une enquête de terrain qui s'appuyait essentiellement sur des récits de vie ; l'objectif était de mettre en évidence, chez des jeunes adultes en situation de précarité, des processus d'individualisation complexes et ambigus qui apparaissent comme l'un des éléments constitutifs de la modernité urbaine africaine. La prise en compte dans notre étude des jeunes étrangers présents dans la capitale burkinabé nous a permis d'aborder indirectement la problématique des migrations internationales en direction des États de la sous-région. Nombreux sont en effet les jeunes immigrés ouest-africains qui se « débrouillent » à Ouagadougou.

Les garçons exercent des activités rémunératrices dans le secteur informel, en particulier celui du petit commerce, le plus souvent ambulante (vente de cartes peintes à la main, de lunettes de soleil, de cassettes, d'objets d'artisanat...) et quelquefois délictueux (trafic d'herbe voire de cocaïne).

Pour les jeunes femmes, l'essentiel des revenus provient de la possession d'un salon de coiffure, d'un emploi de serveuse de bar qui la plupart du temps leur rapporte moins de dix mille francs CFA par mois, qu'elles complètent en monnayant leurs charmes ; leurs revenus peuvent aussi être entièrement dépendants de pratiques prostitutionnelles variées.

Dans certains quartiers populaires de Ouagadougou, aussi bien centraux que périphériques, les conversations en pular, wolof, ashanti, ewé ou malinké dominent celles en mooré, dioula ou français, langues les plus parlées au Burkina. Ainsi, la capitale de ce pays à forte émigration, réputé pour constituer un réservoir de main-d'œuvre

* Sociologue IEDES, Orstom, « Les Picottes », n° 38, 04220 Sainte-Tulle.

docile dans lequel la Côte-d'Ivoire a largement puisé, serait pour certains un pôle attractif au moment même où ses autochtones partent chercher des revenus monétaires à l'étranger.

Ouagadougou s'accroît depuis vingt ans au rythme de 9 % par an pour atteindre 688000 habitants en 1990. Fait déjà établi, les migrations constituent, un facteur d'urbanisation et de développement des économies africaines (DUPONT, 1986 ; DUREAU, 1987 ; ADJIMA, 1989). D'une manière générale en Afrique, et au Burkina en particulier, l'augmentation du solde migratoire, dû aussi bien à l'entrée d'étrangers qu'aux migrations-retour des Burkinabés installés en Côte-d'Ivoire, dépasse largement celui de l'accroissement naturel.

Contrairement à d'autres pays de la sous-région, le Burkina Faso n'a pas la réputation d'être très attractif ; si de nombreux ouvrages ou articles ont exposé le phénomène de l'émigration burkinabé, nous n'avons connaissance d'aucun écrit traitant de l'immigration étrangère à Ouagadougou (QUESNEL et VAUGELADE, 1975 ; CAPRON et KOLHER, 1976 ; COULIBALY *et al.*, 1980).

Un échantillon restreint de douze étrangers rencontrés sur leur lieu d'activité (alentours du grand marché, de la poste centrale, des cinémas) montre que, contrairement aux migrations internationales burkinabés, les raisons économiques ne sont pas premières dans l'amorce des parcours migratoires ; ces migrants cherchent avant tout à s'émanciper des contraintes sociales et culturelles de leur milieu d'origine.

Chez les filles sans formation professionnelle, le refus du mariage forcé, le divorce, le désir de ne pas rester dans un foyer désuni, la volonté de réussir par soi-même, la recherche d'une liberté individuelle refusée par des structures traditionnelles encore trop rigides, sont des facteurs sociologiques et culturels qui expliquent les départs en migration isolés, indépendants ou très peu dépendants des mécanismes de régulation et d'ajustement à l'espace économique.

Chez les garçons, la migration se présente aussi comme un parcours initiatique, où « l'aventurier » (c'est en ces termes qu'ils se définissent) part à la découverte du monde avant de réintégrer, quelques années plus tard, sa société d'origine mais avec un statut souvent supérieur à celui qui aurait été le sien s'il était resté.

Les deux récits que nous avons choisi de présenter illustrent cette tendance à l'émancipation *via* la migration. Sans revêtir l'importance quantitative des autres types de migration, elle n'en est pas moins un phénomène non négligeable sur le plan scientifique, révélateur d'une modernité africaine où l'individu tente de plus en plus d'affirmer son identité propre et son désir d'une plus grande autonomie.

BOUBA

Bouba a vingt-huit ans. Il est né au Sénégal dans un village de Casamance. À Ouagadougou, en octobre 1991, il est assis devant la poste et propose aux touristes des cartes peintes à la main. Il ne maîtrise pas très bien le français, mais c'est néanmoins dans cette langue que l'entretien sera réalisé.

Son itinéraire biographique souligne la place centrale qu'occupent ses déplacements géographiques, d'abord décidés par la famille, puis, dès l'âge adulte, choisis par lui comme échappatoire au mariage imposé et à la pression familiale.

À six ans, il est envoyé à une centaine de kilomètres de son village natal pour entrer à l'école coranique. Il y reste quatre années, puis va poursuivre sa formation à Thiès jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Il espère alors réussir un examen qui lui offrira la possibilité de poursuivre des études islamiques au Maroc. Mais il est recalé. Il attribue cet échec à son origine ethnique :

« Les gens de Dakar sont contre nous, les Casamançais. Donc, si tu n'as pas de famille très bien placée à Dakar et que tu passes un examen, tu vas toujours le rater. »

Il refuse de tenter sa chance une deuxième fois et retourne au village où il passera quatre ans à cultiver la terre et à garder les bœufs. Son père meurt en 1981. Bouba n'a qu'une sœur aînée qui détient sur lui une grande autorité morale. Comme il est l'unique fils héritier du lignage, la famille fait pression pour l'obliger à prendre une épouse :

« Au Sénégal, on a toujours des problèmes de famille. On a voulu m'obliger à me marier mais j'ai dit non, ce n'est pas possible actuellement pour moi. Je leur ai dit que ce n'était pas possible mais je ne pouvais pas oser rester au village sans me marier. C'est pour cela qu'en 1983, j'ai été obligé de partir en Mauritanie. Je suis parti parce qu'on voulait m'obliger à me marier. »

En plus de ces raisons, il explique qu'il « voulait d'abord visiter un peu ». Mais pour Bouba, l'affrontement direct est impossible, d'où les ruses, les stratagèmes successifs pour contourner la contrainte du groupe : « Je ne pouvais pas oser leur dire que je ne voulais pas, j'ai été obligé de dire à ma sœur que je voulais aller étudier en Mauritanie ».

Commence alors une période de pérégrinations à travers les États de la sous-région, où le hasard des rencontres est pour lui déterminant. Généralement, bon nombre de candidats à la migration possèdent un

point de chute familial ou amical, qu'il s'agisse de personnes issues d'une même région, d'un même village, connues personnellement ou dont on s'est procuré l'adresse (ANTOINE, 1991 ; HERRY, 1991) ; Bouba, en revanche, part littéralement à l'aventure, sans aucune stratégie prédéfinie mais avec la volonté farouche d'aller et de faire ce que bon lui semble, et ainsi d'échapper aux diktats de la contrainte familiale. Son récit met en évidence la liberté dans les rapports humains que le voyage lui procure (il reste ou part quand il veut, vient en aide aux gens qui l'hébergent sans ressentir d'obligation...) ; Bouba se présente comme un individu libéré des définitions sociales et familiales habituelles, et de leur cortège de prédéterminations rigides et contraignantes.

Dans le taxi-brousse qui le conduit à Nouakchott, il fait la connaissance d'un Mauritanien qui va l'aider à son arrivée :

« Il m'a dit que je pouvais aller dormir chez lui. J'y suis allé et il m'a demandé ce que je faisais. Je lui ai dit que j'étais en aventure et que je ne refusais pas beaucoup de travail. Il m'a demandé ce que j'avais étudié. Je lui ai répondu que j'avais étudié l'arabe. Il m'a parlé en arabe et je lui ai répondu. À ce moment-là, il s'est intéressé à moi. Il était vraiment content et il m'a trouvé du travail chez un tunisien qui n'était pas marié mais qui avait un enfant. Je devais m'occuper de cet enfant. »

Il reste là-bas six mois, puis décide de poursuivre sa route :

« Des amis à Nouadibou m'écrivaient pour me dire qu'il y avait des bateaux pour partir en Espagne, à Barcelone, et que ça valait trente-cinq mille. Ça m'a beaucoup tenté et puis je suis parti à Nouadibou ». Il retrouve là-bas un jeune originaire de son village qui l'héberge et lui procure un emploi dans une boulangerie industrielle. »

L'importance du rôle des familles dans l'accueil des migrants vers les villes africaines a souvent été soulignée (LOCOH, 1989, 1991 ; TRINCAZ, 1989). Bouba, lui, ne bénéficiera jamais de ces structures tant pour l'hébergement que pour l'accès à l'emploi. Néanmoins à Nouadibou, et bien qu'il se veuille aventurier, il joue la carte de la solidarité villageoise pour s'intégrer économiquement et socialement. Il reste là-bas un an et économise l'argent pour partir en Espagne.

Mais voici qu'une lettre de sa grande sœur bouleverse tous ses plans et l'oblige à rentrer au Sénégal. Son aînée est hospitalisée et le réclame. Il lui est impossible de poursuivre sa route vers l'Europe dans ses conditions. Il rentre donc en Casamance où son retour le replace en position de dépendance. Sa sœur insiste pour qu'il assume son rôle de fils unique du lignage :

« Ma sœur était malade, mais quand je suis arrivé et qu'elle m'a vu alors elle était contente et elle a vite guéri. Elle m'a dit que maintenant, dans ce cas, je vais me marier. Moi je lui ai dit : écoute, vraiment je ne te dis pas non, mais je dois continuer en Guinée. Mais à mon retour de Guinée je vais me marier. »

Tout comme pour son premier départ en Mauritanie, lorsque lui sont demandées les raisons qui le poussent à partir en Guinée, il explique :

« À ce moment, je ne voulais pas me marier et eux ils voulaient que je me marie. Je ne voulais pas, mais je ne pouvais pas oser le leur dire. J'ai dit à ma sœur qu'il fallait que je parte en Guinée pour aller voir un marabout. »

Sa sœur finit par le laisser partir ; il prend la route pour chercher auprès d'un marabout la protection dont il a besoin pour se lancer dans l'aventure. Son séjour chez le marabout constitue une sorte d'épreuve initiatique, voire une consultation psychothérapeutique, où le marabout l'« autorise » à distendre ses liens familiaux sans en être perturbé. Il « travaille » pour lui, c'est-à-dire qu'il le traite, l'immunise contre une malédiction possible de ses parents. Il lui confectionne des amulettes protectrices, lui impose un rituel de purification :

« Le marabout, il est resté dans sa chambre à travailler pour moi, à écrire en coranique. Le lendemain je me suis lavé et il m'a donné un médicament pour les douanes, au cas où je fasse du commerce. Il m'a aussi donné ce qu'il avait écrit en coranique. J'ai alors décidé de partir à Conakry pour voir la ville. »

Là-bas encore, le hasard des rencontres, la gratuité apparente de l'hospitalité offerte par des étrangers de manière spontanée et non comme une obligation familiale, vont déterminer son séjour en Guinée et le faire durer beaucoup plus longtemps qu'il n'en avait au départ l'intention :

« Quand je suis arrivé, je ne connaissais personne. J'ai vu un type arrêté et je lui ai dit que je cherchais des Sénégalais. Il m'a demandé pourquoi. Je lui ai dit que j'étais étranger, que je venais d'arriver et que si je trouvais un compatriote, peut-être qu'il pourrait m'héberger. Il m'a demandé ce que je venais faire en Guinée. J'ai dit que j'étais venu pour une affaire mais que maintenant c'était réglé et que je voulais simplement visiter Conakry. Il m'a dit que, dans ce cas, il pouvait m'héberger en famille. On est parti chez lui et il m'a présenté à son père, sa mère, ses frères et sœurs. Le lendemain, il m'a demandé ce que je voulais faire et je lui ai dit que franchement, je ne voulais rien faire, je voulais visiter Conakry, une ou deux semaines, et puis retourner au Sénégal. Il m'a dit : il n'y a pas de problèmes. Si tu veux, tu restes comme chez toi. Tu peux rester un an chez nous, il n'y a pas de problèmes. Personne ne te demandera cinq francs. »

Bouba explique que chez lui aussi « au Sénégal, c'est comme ça. On héberge quelqu'un qu'on ne connaît pas, un aventurier qui arrive ».

Il se plaît tellement à Conakry qu'il y reste deux mois, libre, détaché de toute contrainte. Contrairement à ce qui prévaut au village, il décide lui-même de ses actes et se montre solidaire par choix individuel et non par obligation sociale :

« Je ne voulais pas faire deux mois, mais vraiment il y avait de l'ambiance partout. On ne me demandait pas cinq francs et si j'enlevais un billet de mille francs pour donner à la famille ils me disaient de garder mais moi je disais non, de prendre ça. Le soir je partais au marché payer des choses pour la famille. Je n'avais que des CFA et ça faisait beaucoup d'argent. J'ai fait deux mois et puis je suis reparti au Sénégal, parce que le marabout avait dit que c'était impossible de continuer l'aventure sans repasser par chez moi. Il m'a dit de retourner jusqu'à ce qu'on me voit en famille et qu'ensuite je pourrai me déplacer. Je suis donc retourné. »

Soulignons que, tout au long de ce récit, Bouba insiste à plusieurs reprises, sans l'explicitier formellement, sur un contraste puissant opposant terme à terme deux types de rapports sociaux : d'une part, la gratuité des rapports de rencontre entre l'hôte étranger et son visiteur hébergé ; d'autre part, la contrainte du rapport organique entre l'individu et sa communauté d'appartenance originelle. On pourrait aussi résumer l'ensemble de l'argumentation implicite de Bouba sous la forme d'un schéma dualiste développant l'opposition paradigmatique entre « communauté » et « société » (cf. tabl. I) ; thématique familière en Occident dont l'un des derniers avatars, le mythe du « voyage », de la « route », des « routards aventuriers », est repris à sa manière par Bouba quand il affirme que l'aventure rend libre parce qu'elle « déconditionne ».

À son retour de Guinée, Bouba retrouve la pression familiale qui lui refuse toute aspiration individuelle à l'autonomie, toute possibilité de mener sa vie selon son bon vouloir :

« Quand je suis revenu de Guinée ma grande sœur m'a dit que maintenant je déconne beaucoup parce que je suis parti pour une semaine et puis que j'ai duré, qu'on ne me voyait plus. Mais que maintenant on m'a trouvé une fille et que c'est elle qu'on va me donner. Ma sœur voulait que je me marie parce qu'elle pensait que si je l'étais, j'allais rester au village et c'est ce qu'elle voulait. »

Une fois de plus Bouba n'ose pas affronter directement la pression familiale. Il feint même de l'accepter et obéit à sa sœur en allant voir l'épouse qui lui a été désignée :

« Je suis parti chez la fille mais franchement dit, la fille je n'en voulais pas. Ce n'était pas d'elle en particulier mais c'est que je ne voulais pas me marier. Quand je suis arrivé j'ai causé à la fille et je lui ai dit : écoute, si on se marie je vais encore sortir faire l'aventure. Moi, je veux beaucoup voyager, je ne vais pas te mentir. Si je t'emmène à la maison et puis qu'au bout d'un ou deux mois je te laisse là-bas et je pars, tu vas dire que Bouba c'est un faux type, qu'il m'a flattée pour m'emmener ici et puis maintenant il est parti. C'est avant tout pour cela que je te parle la vérité. »

TABLEAU I

Opposition paradigmatique entre « communauté » et « société »

COMMUNAUTÉ	SOCIÉTÉ
La relation à la communauté d'origine	La relation aventurière, le voyage
Identité socialement marquée	Anonymat
Parenté	Amitié
Relations préexistantes	Relations de rencontre
Droits et devoirs	Absence d'engagement
Statut, obligations imposées	Gratuité
Sédentarité	Liberté d'aller et venir
« Conditionnement »	« Déconditionnement »
Clôture holiste, subordination de l'individu au groupe et à la hiérarchie	Ouverture, individualisme, indépendance de l'individu dans des relations contractuelles tendanciellement égalitaires

Mais contrairement à ce qu'il espérait la fille accepte ces conditions et Bouba doit encore mentir pour échapper au mariage :

« La fille m'a dit qu'il n'y aurait pas de problèmes, que je pourrais l'emmener chez moi et puis bouger, même au bout d'une semaine. J'ai dit d'accord et je suis retourné chez ma sœur. Je lui ai dit, écoute, j'ai vu la fille mais vraiment elle ne me plaît pas. Moi je ne voulais pas me marier, mais j'ai dit à ma sœur que je ne voulais pas de celle-là. »

La sœur fait alors appel à l'autorité du frère aîné du père décédé, qui s'entoure de « trois chefs de village » afin de le contraindre à faire ce que sa communauté attend de lui :

« Ils m'ont dit, écoute, toi tu es un enfant et on ne veut pas que tu te gâtes. Ce qu'on veut seulement c'est que tu te maries. Cette fille, on veut que tu la maries jeudi prochain. Ce que tu veux faire, ce n'est pas bon. Tu veux te balader sans te marier et nous on n'est pas d'accord. »

Devant cet ultimatum, Bouba invente un nouveau mensonge :

« J'ai dit qu'il n'y avait pas de problèmes, mais que d'abord il fallait que je parte à Dakar pour refaire ma pièce d'identité que j'avais perdue. Or, c'était faux, je ne l'avais pas perdue. Ma grande sœur m'a dit qu'elle allait vendre deux bœufs et me donner l'argent pour qu'à Dakar, j'achète des affaires pour faire le mariage. J'ai dit d'accord. J'étais content parce que je savais que si on me donnait de l'argent j'allais partir. Elle m'a donné cent dix mille francs. Quand je suis arrivé à Dakar, c'était juste le début du Mondial de foot à Mexico. Moi, le sport m'intéresse et je suis donc resté deux mois à Dakar, chez un ami, jusqu'à la fin du Mondial. »

À la fin de la compétition, Bouba retourne au village et ment une nouvelle fois pour repartir à l'aventure :

« J'ai fait un jour au village et puis le lendemain je suis parti en Guinée pour revoir le marabout. J'ai dit à ma sœur que j'avais laissé les marchandises pour le mariage à Kulgà, une ville qui est à vingt kilomètres et que j'allais partir pour les récupérer. Le lendemain, j'ai pris la voiture et je suis parti en Guinée voir le marabout. Il m'a dit que maintenant j'étais prêt, j'étais prêt pour aller et qu'il n'y avait pas de problèmes. Il a écrit dans un papier, il a plié ça et il m'a dit que c'était un médicament, de le garder avec moi. Ensuite, j'ai décidé d'aller au Mali et puis je suis parti à Bamako. »

Il séjourne quatre jours dans la capitale malienne et puis prend la route pour le Burkina. Pourquoi ce pays ? « J'avais entendu dire que le Burkina était un pays vraiment libre et qu'il n'y avait pas de problèmes. »

De Bamako, il arrive à Bobo-Dioulasso, deuxième ville du pays, située à trois cent soixante kilomètres de Ouagadougou.

« Je ne connaissais personne au Burkina. Quand je suis arrivé à Bobo, j'ai rencontré un type avec qui j'ai causé. Il m'a hébergé et m'a dit qu'il avait des amis à Ouaga et que quand j'allais arriver, ils allaient m'héberger. Ce sont des Haoussas, ce ne sont pas des parents. Ils vendent des objets d'art. Le type de Bobo m'avait donné leur adresse. Quand je suis arrivé l'un d'eux m'a dit qu'il n'y avait pas de problèmes et il m'a hébergé chez eux. J'ai fait six mois là-bas. Il m'a logé et m'a donné à manger à midi et le soir. Un jour il m'a donné deux mille cinq cent CFA pour que je paie des cartes postales, des petits

masques, et que je commence à vendre. J'ai commencé à me promener et ça marchait un peu, un peu. »

Les Haoussas qui l'hébergeaient lui ont donc permis de débiter une activité rémunératrice et d'acquiescer ainsi une relative autonomie. Le hasard d'une autre rencontre, cette fois avec un touriste allemand qui le prend en sympathie, aura encore une influence bénéfique :

« C'était un médecin. Avant de partir il m'a acheté pour soixante-dix mille francs de marchandises. On est parti danser en boîte. Il était très content et il m'a laissé son adresse. »

Avec l'argent reçu, Bouba décide alors de conquiescer sa totale indépendance en se louant un « entrer-coucher » dans le centre ville. Rester chez les Haoussas, c'était selon lui s'habituer à une certaine paresse en ayant le gîte et le couvert offerts :

« Je suis retourné chez mes parents haoussas et je leur ai dit que j'avais gagné un peu d'argent, que maintenant j'allais me chercher une chambre à côté et que je les remerciais beaucoup. Ils m'ont dit que même si j'avais de l'argent je pouvais rester. J'ai dit que si je restais chez eux je ne pourrais pas travailler parce qu'on me logeait, on me donnait à manger et si je m'habituais trop vite, je ne pourrais pas travailler. J'ai donc déménagé pour une autre chambre. »

Son ami allemand lui envoie un mandat de quarante mille francs CFA qui lui donne l'idée de partir à Lomé faire du commerce. Durant son séjour au Togo, sa sœur retrouve sa trace et lui envoie un télégramme pour le relancer :

« Quand je suis parti à Lomé pour mon premier voyage, voilà que ma grande sœur m'a envoyé un télégramme parce qu'elle a su que j'étais à Ouaga. On avait un ami à un grand frère, celui qui m'a hébergé à Dakar, qui est diplomate et qui avait quitté Dakar pour Ouaga. Il m'avait vu et l'avait dit à ma grande sœur qui m'avait écrit sous couvert du représentant sénégalais. Dans le télégramme ma sœur disait, tu m'as eue, tout le monde parle de Bouba qui ne veut pas se marier, qui m'a laissée. »

Bouba essaie de se faire pardonner en expliquant qu'avant de se marier il lui faut d'abord améliorer sa situation. Cet argument est d'ailleurs fréquent ; au cours de notre enquête, les hommes célibataires l'ont très souvent avancé : ils estiment qu'avant de prendre une épouse il faut au préalable « avoir les moyens ». Bouba le développe ainsi :

« Moi-même je ne pouvais pas répondre à ma sœur puisque je ne savais pas écrire. J'avais payé un radio-cassette à Lomé et je me suis enregistré. Je lui ai parlé. Je lui ai dit, écoute, tu es ma parente, tu es seule et je suis seul, je te comprends mais je veux que tu me comprennes. Là où j'étais je n'avais rien mais actuellement il y a du mieux. Je veux que tu me comprennes. Dans un an ou deux je serai de retour au Sénégal. Je parlais, je parlais. Je lui ai envoyé la cassette. Elle m'a écouté et puis elle m'a écrit. Elle m'a dit que si je fais ça, dans ce cas ça l'encourage et qu'elle veut vraiment que je grouille pour que je devienne quelque chose. »

Ayant arraché la caution familiale pour se lancer un moment dans les affaires, Bouba poursuit son commerce sur Lomé et part aussi à Accra, Cotonou, ainsi qu'une fois au Nigeria, pour acheter des chemises et des jeans. Il s'arrange pour payer des frais de douane minimes en sortant les vêtements neufs de leur sachet de plastique, en les froissant en vrac afin de les faire passer en gros comme des « yougou yougou », c'est-à-dire de la friperie.

Il poursuit ainsi sa vie aventurière et prend même des risques, cette fois dans le but de s'enrichir :

« le deuxième mois de 1990, je suis retourné à Lomé mais j'ai eu un accident parce que j'ai perdu cent mille francs entre le Ghana et Lomé. Ça s'est passé à la douane. J'avais payé quelque chose d'interdit, j'avais payé de l'or pour cent vingt-cinq mille. Quand je suis arrivé à la frontière, on m'a visité, on m'a saisi et je suis resté trois jours en prison. Ensuite, j'ai dû donner quinze mille francs. On m'a laissé et je suis retourné à Lomé. Là, j'ai pris juste un peu de marchandises parce que mon argent était fini. »

Ayant ainsi perdu ses économies, Bouba est en outre poursuivi par la malchance à son retour :

« À peine rentré à Ouaga, j'ai eu un accident. Une brique m'est tombée dessus et je suis resté six mois sans marcher. Ça ne fait que quelques semaines que j'ai commencé à travailler et que je me débrouille en ce moment en vendant des cartes postales. »

Maintenant, Bouba envisage de retourner dans sa famille mais avant, il veut gagner de l'argent. Il se demande s'il parviendra une fois de plus à échapper au mariage :

« Si ma sœur ne comprend pas, je vais être obligé de me marier mais il me faudra sortir encore parce que la vie là-bas au village ne me plaît pas du tout. »

Pourquoi préfère-t-il partir à l'aventure plutôt que de rester au village ?

« Au village, on va te conditionner chaque jour. On va te dire ce que tu dois faire, où tu dois aller. On va te conditionner. On ne va pas te laisser faire tes affaires et on va te dire ce que tu dois faire. C'est ma grande sœur qui va me dire tout ça. Si elle me dit de venir, qu'elle va m'envoyer quelque part, il faudra que j'y aille forcé. Et moi si je veux faire autre chose, elle me dira non, il y a un baptême et il faut que tu partes là-bas pour moi. »

Bouba a donc fini par adopter une stratégie de compromis : céder à la pression familiale en acceptant le mariage mais échapper néanmoins, contrairement aux vœux de sa sœur, à l'obligation d'une réintégration immédiate dans la société villageoise :

« Si je me marie, après je compte aller en Allemagne. Les Sénégalais vendent de la drogue et je voudrais faire ça si j'arrive à rentrer en Europe. »

Il a conscience que cela implique un risque de séjour en prison (deux ou trois ans estime-t-il) ; mais ce risque est délibérément assumé, programmé en quelque sorte, car en l'enrichissant, le trafic de drogue lui permettra de jouer enfin un rôle éminent au sein de sa famille et de se faire pardonner ses pérégrinations. L'argent qu'il redistribuera effacera aux yeux du groupe son intolérable désobéissance :

« Je risque d'aller en prison. On a des frères qui faisaient ça et qui ont fait de la prison en Europe. Mais en ce moment, ils sont riches. Ils ont fait trois ans de prison et ensuite ils sont retournés chez nous. Ils se sont mariés. Ils sont riches et vraiment, ils ont tout fait pour la famille. »

Au fond, Bouba a mauvaise conscience de ne pas avoir encore assumé le rôle que sa société lui assigne. Sa sœur et ses oncles comptent sur lui pour qu'il se marie et perpétue ainsi le lignage par sa descendance :

« Ils voulaient que je reste là-bas et que je me marie car j'étais le seul homme. Si je me mariais, j'allais peut-être avoir des enfants qui remplaceraient les parents qui sont partis. Parce que ma grande sœur c'est une femme et que de toute façon elle part, elle ne reste pas à la maison mais elle va chez son mari. Donc c'est normalement moi qui vais rester dans la maison de mon papa. »

Pour Bouba, la migration est donc l'unique moyen d'échapper à une pression familiale qui étouffe sa soif de liberté. Plus généralement, en l'absence de toute hypothèse subversive, impensable dans le cadre d'un système social et culturel holiste qui refuse de reconnaître l'individu en dehors du statut et du rôle assignés par son groupe, la solution qui s'impose — mais encore faut-il savoir l'imposer — est

une solution de compromis : l'émigration temporaire est l'une des plus fréquemment envisageable car elle permet de satisfaire des aspirations individualistes (voyager, partir à l'aventure, découvrir le monde, revenir plus riche en expérience que ceux qui sont restés, s'enrichir plus aussi et plus rapidement que ne l'aurait permis le statut assigné par l'âge et la position généalogique). L'émigration temporaire ménage également la possibilité d'une réintégration dans le groupe mais, différence capitale, avec un statut amélioré permettant une plus grande marge de manœuvre et la liberté au sein d'une structure qu'en définitive l'on n'aura pas remise en question. En ce sens, l'émigration au long court s'inscrit dans la tradition de « l'aventure » : celle des nomades, des chasseurs et des cadets découvreurs de nouveaux territoires, fondateurs de nouvelles unités sociales où ils peuvent se trouver en position d'ainés sociaux ; et ce, sans que la structure sociale de départ n'ait jamais à être remise en question. La tradition indique donc une issue classique pour l'individu entreprenant, à l'étroit dans sa communauté d'origine.

Pour autant, cette logique inscrite dans la longue durée a ses limites explicatives. Elle ne rend pas compte en effet des dimensions urbaines, internationales et monétaristes de l'aventure migratoire. À cet égard, celle-ci relève pleinement de la modernité la plus actuelle. Sur fond de crise économique et culturelle, les pérégrinations internationales et les projets de Bouba expriment à leur manière une tendance générale dans les sociétés africaines contemporaines : celle du désir d'émancipation individuelle dans la fuite en avant d'une course à l'argent, où tous les moyens sont permis, la seule sanction tenant à leur efficacité instrumentale. Les activités de contrebande, de trafic d'or ou même, comme c'est le cas ici, de trafic programmé de la drogue, ne sont nullement perçues comme condamnables car elles ne sont pas évaluées au regard d'une morale personnelle ou d'une morale publique de type civique, mais simplement, d'une manière toute matérialiste, comme des moyens rapides et efficaces de s'enrichir et ainsi d'accéder, plus sûrement et plus vite, à un statut de notable dans sa communauté. Si sanction morale il y a du trafic de drogue, paradoxalement elle est positive : il permettra de revenir au village en homme riche et de faire bénéficier la famille de cette richesse.

Le cas de Bouba, en dépit des apparences auxquelles les activités délictueuses donne une allure radicale, est donc plus ambigu qu'on ne pourrait le penser en première analyse. Il met en évidence un processus ambivalent d'individualisation, d'autonomisation de l'individu par rapport à sa société. Ce processus se manifeste, d'un côté, par des pratiques en infraction vis-à-vis des normes coutumières (désobéir, partir, refuser le mariage voulu par les aînés, détourner l'argent de la compensation matrimoniale) mais, d'un autre côté, les infractions aux lois de la société étatique (contrebande, trafic d'or ou

de drogue) visent à assumer à terme une promotion accélérée et amplifiée dans la hiérarchie communautaire. Il n'en reste pas moins que la multiplication de tels cas d'insubordinations juvéniles, même si certaines permettent des réintégrations réussies — issue aléatoire en tout état de cause —, est révélatrice d'aspirations à l'indépendance porteuses de ferments individualistes au sein de l'ordre social communautaire. Certes celui-ci ne peut être discuté frontalement. Mais l'émigration des jeunes gens vers la ville, *a fortiori* vers d'autres pays, est une remise en cause indirecte, d'autant plus menaçante à terme qu'en fait il y a peu de chances objectives (économiques) pour que l'aventure se termine par un *happy end*, le retour au bercail du fils prodigue.

ÉLISA

Plus nombreuses encore sont peut-être les jeunes femmes pour qui la fuite à l'étranger est avant tout déterminée par des causes socioculturelles et constitue le moyen d'acquérir une autonomie à la fois désirée et subie. Ce ne sont pas des raisons économiques ni même le but de « gagner l'argent » qui déterminent la décision de migrer.

Mais une fois qu'ont été sillonnés les chemins de la liberté, la quête monétaire et la recherche d'un soutien matériel devient une priorité pour ces femmes seules, qui ne peuvent avant tout compter que sur elles-mêmes. Elles sont poussées à utiliser au maximum leur unique moyen de production et souvent aussi de séduction : leur corps, qu'elles échangent contre des compensations multiples (le plus souvent de l'argent et, dans certains cas, un hébergement, le paiement de leur loyer, de leur nourriture, l'achat de vêtements ou de bijoux). Elles se servent de cette ressource minimale, la plus individuelle qui soit, et en prennent possession pour la gérer à leur guise, après avoir refusé d'être soumises à un ordre social ou familial qui nie leurs aspirations ; ordre qui a de plus en plus de mal à légitimer la double domination qu'il fait subir aux jeunes femmes en raison de leur âge et de leur sexe et son exigence de réussite sociale à court terme.

Élisa a vingt-deux ans. Elle est malienne et vient d'arriver à Ouagadougou depuis quelques jours. Pour elle, étrangère au Burkina, seule et analphabète, la prostitution est à la fois le recours ultime et la perche la plus facile à saisir pour subvenir à ses besoins. Elle s'exprime assez bien dans un français appris dans la rue.

Dès qu'elle se présente, elle explique les motifs qui l'ont poussée à quitter son pays :

« Moi je suis malienne mais aujourd'hui je suis à Ouaga. Si tu vois que je suis venue ici c'est que mes parents voulaient me marier et que moi je n'aimais pas ce mari-là. Mes parents ne sont pas richards, ils sont pauvres et moi je ne veux pas me marier forcée, même si le gars est millionnaire. Ce mariage-là, je n'aime pas. C'est pour cela que je suis venue ici. »

En fait, Éliisa n'a pas fui avant d'être mariée de force. Elle a dans un premier temps obéi aux exigences de sa famille ; puis, devant les souffrances accumulées, elle a eu le courage de divorcer à l'insu de son mari. Elle s'est ensuite enfuie à Bobo-Dioulasso avant de venir à Ouagadougou.

En 1986, Éliisa a dix-sept ans. Elle est amoureuse d'un « Blanc » qu'elle a rencontré en boîte de nuit et qui l'a « déviérgée ». Elle le fréquente durant plusieurs mois et espère l'épouser. Mais au cours d'un thé, un ami de son grand frère la remarque et lui annonce qu'il désirerait vivre avec elle. Elle ne le prend pas au sérieux. Il persiste et se rend chez son père pour la demander en mariage :

« Il est allé demander ma main. Il a dit qu'il allait me marier. Moi j'ai dit que je ne voulais pas. J'ai dit que je ne voulais pas me marier, car en ce moment j'étais avec le Blanc et lui, il voulait me marier. Mon papa a dit qu'il faut me marier avec un Noir, que ça vaut mieux qu'avec un Blanc. Moi j'ai dit pourquoi ? Moi je veux le Blanc. Bon, ils ont dit que si c'est le Blanc, je ne suis plus leur fille. Ma mère aussi elle voulait que je me marie. Chaque fois elle me parle que si tu es femme, mieux vaut te marier. Moi je ne voulais pas du garçon pour me marier. Ils ont volé mon esprit pour que je me marie. J'ai dit si c'est comme ça je vais me marier avec le Noir, mais si un jour il me fait du mal, je vais le divorcer. »

Contrainte par la pression familiale, Éliisa finit par céder mais elle mettra à exécution la menace qu'elle avait fait planer en cas de mauvais traitement de la part de son conjoint.

« On a fait les deux mariages, traditionnel et à la mairie. On a fait le mariage et puis on a fait la bagarre. »

Éliisa reste néanmoins deux ans avec son mari qui « fait le transport » et possède « deux remorques et une mercédès ». Ils partent s'installer « en brousse », dans la grande famille du mari, au nord du pays, près de la frontière mauritanienne. Très jeune, ne comprenant pas la langue sarakolé, arrivant de la ville, Éliisa se heurte constamment aux sévères traditions de la famille qui ne tolère d'elle aucune coquetterie, aucune liberté et s'acharne par la force à corriger son caractère indépendant et rebelle :

« Si tu pars là-bas, ils vont te critiquer, parce que les femmes sarakolés elles vont porter un habillement, des grandes robes... Moi je ne veux pas porter ça. Si je porte trois pagnes, un pantalon ou une jupe, ils vont dire que celle-là, elle est internationale. La mère de mon mari dit que je porte des complets, des robes, des pantalons mais que je ne porte pas de grandes robes ou de grands boubous, que je suis donc une garce. Moi j'ai dit ce n'est pas ça, mais chez nous on ne porte pas de grands boubous comme ça. Après je vais porter mais pas maintenant. »

Élisa se retrouve prisonnière des dix épouses des frères de son mari qui entendent la mettre au pas et la faire rentrer dans le rang ; elles lui refusent tout désir d'autonomie, toute velléité de révolte contre les débauches de son mari et les coups qu'il lui assène :

« Je ne sortais pas parce qu'il y avait beaucoup de femmes. Il a trois grands frères là-bas. Un a quatre femmes et les autres en ont trois. Moi j'étais la onzième femme de la famille. J'étais la plus petite et j'étais la seule femme de mon mari. Bon, lui il sortait, il sortait. Si moi je sors avec mon mari et que sa mère est au courant elle va lui dire, pourquoi tu sors avec ta femme ? Un jour j'ai dit à sa maman que moi je n'ai pas de co-épouses, que c'est moi seule avec mon mari. Alors, pourquoi elles disent qu'il ne faut pas qu'on sorte ensemble ? »

Les femmes du groupe se liguent contre cette jeune dévergondée qui ose avoir envie de partager des moments de détente avec son mari, tandis que lui prend l'habitude de la battre et de sortir chaque nuit :

« Ces deux ans-là ! À ma première grossesse, il m'a frappée. J'étais en grossesse de sept mois et j'ai accouché de prématurés. C'était deux enfants, une fille et un garçon. Je lui ai dit : " Toi tu m'as fait le mariage forcé et puis tu me frappes comme ça, moi je ne reste plus ici ". La deuxième fois, j'étais en grossesse de deux mois de la fille qui est avec ma mère, et il m'a encore frappée. J'ai fait deux jours de sang mais l'enfant est resté. La petite sœur de mon mari m'a frappée et sa mère aussi. Alors que moi je suis allée chez lui par mariage forcé. J'ai dit que si c'est comme ça, je vais prendre l'aventure même si je deviens une garce. »

Élisa refuse donc de se plier aux conditions de vie que veulent lui imposer son mari et la famille de ce dernier. Elle n'accepte pas la débauche de son mari, récrimine et se fait frapper :

« La maman de mon mari m'a frappée, sa petite sœur m'a frappée et lui aussi il m'a frappée. Et puis il a mis ma tante en grossesse. Moi je n'ai pas pu supporter ça. Et même si je suis dans mon salon comme ça, sa copine vient me saluer et puis elle passe et rentre dans ma chambre. Si moi je parle, sa maman me dit, hé, c'est un homme hein ? C'est pas pour toi seule ! »

Élisa persiste dans son obstination à vouloir être reconnue comme individu et non comme rouage dans l'ordonnement familial. Un jour de profonde détresse, elle décide de se suicider parce qu'elle ne supporte plus la vie qui lui est imposée et qu'elle n'a pas choisie :

« Mon mari sortait tous les soirs et rentrait à quatre ou sept heures du matin. Moi je ne voulais pas rester toute seule à la maison. Je voulais partir avec lui mais il me disait toujours non. Moi je ne comprenais pas ça. J'ai dit c'est pas ça que je veux. Un jour, j'ai pris un poison pour aller me tuer. »

À cet instant, la mort est considérée comme l'unique moyen pour échapper à une vie qui lui est insupportable et qu'elle refuse de subir avec résignation, comme une fatalité. Elle a des aspirations et ambitionne un minimum de liberté et de tolérance. Par une heureuse coïncidence, Élisa est stoppée dans sa volonté suicidaire par l'arrivée inopinée d'une amie :

« Un jour, j'ai pris du poison pour aller me tuer. Mais il y a une de mes copines, c'est la petite sœur de la chanteuse malienne X, elle est partie de Kita pour venir me voir ce jour même. Elle est venue me voir jusqu'à la frontière de la Mauritanie. Elle est arrivée ce même jour où je pleurais, je pleurais, et où je voulais prendre le poison. Elle m'a dit : je pense à toi et c'est pour cela que je suis venue te voir mais demain je dois m'en retourner. Moi je lui ai dit : hé, Salamatou, moi-même je suis fatiguée maintenant et je vais me tuer. Ma copine ce jour-là, elle m'a giflée ! Pourquoi veux-tu te tuer ? Si tu te tues, c'est toi qui est perdante. Ton mari va trouver une autre femme et toi tu seras morte. Ta mère va souffrir. Tu vas te fatiguer pour rien. Pourquoi tu veux te tuer ? Il faut divorcer, ça vaut mieux que de te tuer. Elle a pris le poison et elle est allée le jeter dans les cabinets. »

Élisa va alors mettre à profit les conseils de son amie :

« Je n'en pouvais plus, alors j'ai décidé que j'allais faire le divorce. J'ai ramassé mes bagages un jour où mon mari était parti en Mauritanie. J'ai loué une remorque et j'ai pris tous mes bagages, banquette, congélateur, armoire. J'ai ramassé ça à deux heures du matin et puis on est parti. »

Elle s'enfuit chez sa mère à qui elle confie sa petite fille et les bagages. Elle ne lui donne aucune explication et se rend à Ségou, chez un cousin avocat qui lui permet de divorcer à l'insu de son mari :

« En tout cas, j'ai divorcé. C'est mon cousin avocat à Ségou qui a fait les papiers. Je lui ai menti et il a fait le divorce. J'ai divorcé seule et après j'ai envoyé les papiers à mon mari. »

Elle part ensuite à Bamako où elle passe quinze jours chez une amie. Elle en profite pour aller voir sa grande sœur et l'informer de son divorce. Cette dernière tente de la convaincre de revenir sur sa décision mais Élixa persiste :

« Moi j'ai dit en tout cas, je ne veux plus. Si vous voulez me marier encore, moi je vais me tuer. Après j'ai acheté mon billet et j'ai fui à Bobo. Quand je suis arrivée là-bas, j'ai téléphoné à ma mère pour lui dire. »

Élixa n'entend pas rompre avec sa famille. Elle y reste attachée, envoie de temps en temps un mandat et espère y retourner quelques jours pour la fête de la *tabaski*. Elle cherche une certaine forme de reconnaissance et essaie de faire oublier son acte en gagnant de l'argent et en en faisant bénéficier sa famille :

« Dès que j'ai trouvé un peu de sous, j'ai acheté des choses pour les envoyer à ma mère. »

Élixa n'a pas vraiment choisi de venir au Burkina plutôt qu'ailleurs. Elle voulait simplement s'éloigner du Mali d'autant plus qu'elle savait que son mari tenterait de la retrouver :

« Je suis venue à Bobo comme ça. Je suis venue avec ma copine Fatim. À notre arrivée, on s'est séparé. »

Elle commence à se prostituer à Bobo-Dioulasso puis décide de migrer à Ouagadougou, « comme ça, pour voir ». Comme elle est jeune et jolie, elle a la chance d'avoir quelquefois des clients européens qui se montrent généreux. Puisqu'elle espère rentrer prochainement au Mali pour quelques jours, n'a-t-elle pas peur que sa mère la reçoive mal après sa fuite et ses longs mois d'absence ? « Non, parce que je lui ai envoyé de l'argent, je lui ai envoyé soixante-quinze mille francs. » Par son aide matérielle, elle paie à la famille sa dette de désobéissance et espère ainsi être reconnue et respectée.

*
**

Les deux récits de vie présentés ici peuvent paraître atypiques au regard d'itinéraires d'autres migrants, principalement motivés par des objectifs d'ordre économique et qui s'organisent en fonction de ce but précis. Généralement, ils connaissent avant leur départ leur destination finale et sont assurés d'y trouver sur place des parents, des connaissances ou des personnes à qui ils auront été recommandés,

et qui constitueront un véritable réseau à même de les aider à trouver du travail et à s'insérer dans la ville.

Or, à Ouagadougou, la plupart des douze étrangers avec lesquels nous avons réalisé des récits de vie ont débuté leur migration pour des raisons socioculturelles : le refus d'une situation subie, la volonté de s'affirmer en tant qu'individu, de gérer eux-mêmes leur existence, le rejet de contraintes familiales trop rigides qui n'ont pas su s'entrouvrir à la modernité, la soif de connaissance et la curiosité de découvrir le monde, la non-résignation à être dans une position de dominé au sein d'un groupe, avec un rôle et un statut prédéterminés.

Ces migrants, que l'on pourrait qualifier d'« électrons libres », ne sont pas les plus nombreux certes, mais ils participent également au processus d'urbanisation en s'insérant dans l'économie urbaine par le biais d'activités informelles qui nécessitent en général un capital de départ très faible.

Contrairement à ceux qui effectuent des migrations de travail et qui bénéficient à leur arrivée d'un réseau d'entraide, ces « migrants solitaires » sont plus facilement amenés à exercer des activités marginales, voire même délictueuses, qui naissent ou s'amplifient avec l'urbanisation. Ainsi, à Ouagadougou, la prostitution qui touche un certain nombre d'autochtones est néanmoins essentiellement pratiquée par de jeunes femmes étrangères divorcées ou qui ont quitté un foyer devenu insupportable.

Pour ces migrants des deux sexes, l'éloignement familial, la solitude, l'anonymat d'une capitale étrangère, incitent à prendre certains risques, à avoir des comportements qu'ils n'auraient jamais osé adopter dans leur société et qu'ils abandonneront, par choix personnel ou par contrainte sociale, lorsqu'ils réintégreront leur milieu d'origine. Car tous souhaitent un jour retourner s'installer définitivement dans leur pays et bénéficier du respect de leur entourage familial.

Ces jeunes adultes font preuve d'une extrême mobilité géographique. Ils n'ont pas de destination finale précise et décident assez brusquement de quitter un pays ou une ville de façon ponctuelle ou définitive en poursuivant leurs pérégrinations à travers les États de la sous-région.

La liberté qu'ils ont acquise *via* la migration illustre le développement d'une certaine forme d'individualisme, lui-même générateur de nouvelles solidarités ; non plus hiérarchiques et obligées mais tendancielle-ment horizontales, égalitaires et assises sur de nouvelles bases de type contractuel ; les relations naturelles « assignées » se trouvent en quelque sorte sélectivement réinterprétées par un consentement librement accepté à partir de redéfinitions statutaires « conquises », voire imposées.

Les deux cas étudiés montrent donc qu'ici aussi, l'individualisme « pur » n'est pas tenable et qu'il s'impose toujours sur la base de compromis. Mais l'essentiel n'est-il pas là : c'est dans ces compromis qu'il sait passer avec l'ordre social, au besoin lui imposer, que l'individu s'affirme comme tel, à la fois libre et inévitablement solidaire ?

BIBLIOGRAPHIE

- ADJIMA (G.), 1989 — *Migration et urbanisation au Burkina Faso*, Bamako, CILSS, Cerpod.
- ANTOINE (P.), 1991 — Migrations et insertion urbaine en Afrique. *Population Sahel*, n° 16.
- ANTOINE (Ph.) et COULIBALY (S.) (éd.), 1989 — *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, Paris, Orstom, coll. *Colloques et séminaires*.
- CAPRON (J.) et KOLHER (J. M.), 1976 — « Migration de travail à l'étranger et développement national », in *Les méthodes de planification et de développement national*, Ouagadougou, Orstom-ONPE.
- COULIBALY (S.), GRÉGORI (G.) et PICHE (V.), 1980 — *Les migrations voltaïques*, t. I « Importance et ambivalence de la migration voltaïque », Ouagadougou, Montréal, CNRST-INSD.
- DUPONT (V.), 1986 — *Dynamique des villes secondaires et processus migratoire en Afrique de l'Ouest. Le cas de trois centres urbains en région de plantation au Togo : Atakpamé, Kpalimé, Badou*, Paris, Orstom, coll. *Études et thèses*.
- DUREAU (F.), 1987 — *Migration et urbanisation, le cas de la Côte-d'Ivoire*, Paris, Orstom, coll. *Études et thèses*.
- HERRY (C.), 1991 — Les migrants en milieu urbain au Mali, l'impératif de survie prend le pas sur le désir de réussir, *Population Sahel*, n° 16.
- LOCOH (T.), 1989 — « Le rôle des familles dans l'accueil des migrants vers les villes africaines », in ANTOINE et COULIBALY (éd.), 1989 : 21-32.
- LOCOH (T.), 1991 — « Structure familiale d'accueil des migrants et développement des structures familiales multipolaires en Afrique », in QUESNEL et VIMARD (éd.), 1991 : 279-290.
- QUESNEL (A.) et VAUGELADE (J.), 1975 — « Démographie et migration », in *Les migrations de travail mossi*, Ouagadougou, Orstom, ministère du Travail de Haute-Volta, t. II, fasc. 1 : 4-146.
- QUESNEL (A.) et VIMARD (P.) (éd.), 1991 — *Migrations, changements sociaux et développement*, Paris, Orstom, coll. *Colloques et séminaires*.
- TRINCAZ (P.), 1989 — « L'importance de la famille dans les processus d'insertion urbaine des Sérér du bassin arachidier », in ANTOINE et COULIBALY (éd.), 1989 : 33-40.